

Parc Eolien du Col de la Fageole

DÉPÔT DU PORTER A CONNAISSANCE

Chères habitantes, chers habitants,

Après plusieurs années d'études et de concertation, Tenergie a le plaisir de vous informer que le dossier de Porter A Connaissance concernant le renouvellement du parc éolien du Col de la Fageole a été déposé aux services de la préfecture du Cantal en date du 26 janvier 2024. Tenergie vous informe sur les prochaines étapes à venir et rappelle les caractéristiques finales du projet.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une agréable lecture.

Le parc actuel

5 éoliennes de 3 MW chacune

125 m de hauteur en bout de pale

30 000 MWh de production



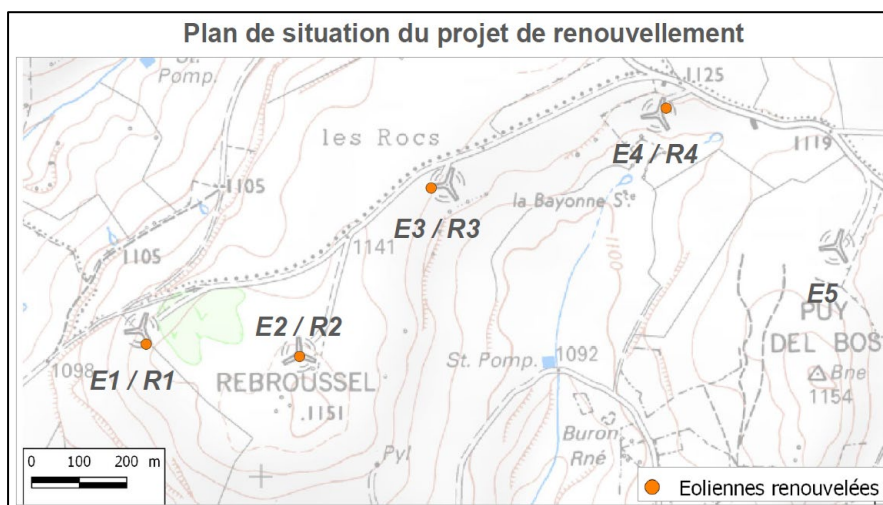
Le parc renouvelé

4 éoliennes de 3.6 à 4.2 MW chacune

180 m de hauteur en bout de pale

36 000 MWh de production

Une diminution des impacts sur l'avifaune



Les prochaines étapes

Le dossier de Porter A Connaissance va désormais être instruit par les services de l'Etat dans les prochains mois, puis le préfet du Cantal rendra un avis par arrêté modificatif de l'arrêté préfectoral existant.

Les travaux de démantèlement et de renouvellement pourront alors débuter au plus tôt dès 2026.